

## Politique | Dominique Chevillon élu nouveau Président du CESER Nouvelle-Aquitaine



**C'est avec 95 voix sur 175 votants que Dominique Chevillon a été élu hier, au troisième tour, nouveau président du Conseil Économique, Social et Environnemental Régional de Nouvelle-Aquitaine. Un scrutin qui l'opposait au périgourdin Jacques Louge, qui lui, a obtenu 80 voix, soit 45,7% des suffrages exprimés contre 54,3% pour son adversaire. Picto-charentais et fervent défenseur de l'environnement, il entend placer son mandat sous le signe d'une plus grande efficacité, notamment au travers de la lutte contre les inégalités ; une ouverture du CESER à des sujets de société, qui se ferait, entre-autre, grâce à une auto-saisine facilitée.**

Présidée par le Doyen Jacques Père, l'assemblée plénière d'installation du nouveau CESER de la Région Nouvelle-Aquitaine a donc élu, hier, son premier Président. Une assemblée dont la composition structurelle fixée par un arrêté préfectoral du 30 novembre dernier prévoit 180 membres (contre 266 conseillers pour la précédente) : 58 représentants des entreprises et activités professionnelles non salariées, 58 des organisations syndicales de salariés les plus représentatives, 58 des organismes et associations participant à la vie collective de la région et 6 personnalités qualifiées. Une assemblée élue pour six ans et profondément renouvelée puisque plus de 53% de ses membres ne font pas partie de l'ancien CESER. A noter, également, un effort en faveur de la parité puisque 48% des conseillers sont des femmes, (contre 32% dans l'assemblée précédente et un rajeunissement de ses membres (54 ans en moyenne, contre 59 en 2016). Une assemblée également dotée, par la loi NOTRe de compétences élargies à l'évaluation et au suivi des politiques publiques régionales.

Conseil Régional-CESER : un travail en « partenariat »

Une coopération entre les deux assemblées qui est une « originalité de Nouvelle-Aquitaine entre une assemblée qui représente la société civile et une autre en charge des décisions politiques », note Alain Rousset. Un CESER qui « participe aussi de la connaissance des dossiers soumis à décision de la commission permanente du Conseil Régional ». Doté d'un rôle d'expertise (« les décisions politiques ne peuvent se décider d'en haut, par des certitudes ») et de co-construction (« les membres du CESER participent aux différentes assemblées et peuvent rendre compte aux différentes commissions, des orientations apportées »), le CESER de Nouvelle-Aquitaine a aussi une fonction d'évaluation (« pour permettre à la région de

répondre au mieux aux conditions de développement du territoire ») et d'anticipation (« je souhaite que nous anticipions sur les mutations agricoles, technologiques, industrielles, la lutte contre le réchauffement climatique... »). Transition de l'agriculture (gestion de l'eau et sortie des pesticides), compétitivité industrielle (agro-alimentaire et aéronautique), aménagement du territoire ( SRADDET , maintien des CFA, plans d'urbanisme), ou encore la question des infrastructures (dont le désenclavement de Limoges, le problème de l'engorgement de Bordeaux, ou l'autoroute ferroviaire entre l'Europe du Nord, la France et l'Espagne), tels sont quelques uns des dossiers sur lesquels la nouvelle assemblée du CESER devrait être amenée à plancher.



Un président favorable à un renforcement des actions du CESER

Membre du collège 3 et personnalité qualifiée désignée par le préfet en raison de ses compétences en matière d'environnement et de développement durable, Dominique Chevillon a donc été élu Président de cette nouvelle assemblée. Trois tours ont d'ailleurs été nécessaires pour le départager de ses adversaires (Stéphane Monchambert, qui s'est retiré après le premier tour, Muriel Boulmier qui a préféré abandonner après le second, au profit de Jacques Louge, qu'il a fini par battre d'une quinzaine de voix sur 175 votants). Natif de la Rochelle et âgé de 64 ans, le nouvel élu est un naturaliste expérimenté et engagé (il est vice-président de LPO France, Président de Ré Nature Environnement, Vice-président de Parcs Naturels Marins et administrateur de Nature Environnement 17). Féru de sport (il est ancien joueur de rugby du stade rochelais), il a fait carrière à la MAAF dont il est encore pour quelques jours, l'un des trois Directeurs Généraux. Conseiller depuis 2011, il a présidé la commission Environnement de 2013 à 2015 au sein du CESER de l'ex-région Poitou-Charentes et de 2016 à 2017, au sein du CESER NA. Un nouveau président qui ambitionne pour le CESER de « veiller à ce que (son) fonctionnement démocratique reste le même car c'est un modèle en ce sens », mais aussi, de réfléchir à des sujets de fond tels que les précarités en donnant à cette institution la « possibilité d'agir davantage sur la société grâce à l'auto-saisine ». Toujours à cette fin, davantage de prises de parole (pour « gagner en efficacité, visibilité et lisibilité, car notre audience est faible ») et l'assurance d'un temps de débat suffisant en assemblée plénière, garantie d'un CESER « attentif et vigilant » sont aussi d'actualité ; de même que la protection de l'environnement (« pas de qualité de vie pour les humains sans préservation des milieux naturels qui les hébergent »).

Une élection accompagnée notamment, de celle des 10 Présidents et présidentes d'instances :

? Commission 1 « Éducation, formation et emploi » : M. Olivier CHABOT (collège 2 - Confédération française démocratique du travail, CFDT),

? Commission 2 « Développement des territoires et mobilité » : Mme Camille de AMORINBONNEAU (collège 1 - Confédération des petites et moyennes entreprises, CPME),

? Commission 3 « Environnement » : Mme Christine JEAN (collège 3 - Ligue de protection des oiseaux),

? Commission 4 « Économie » : M. Daniel BRAUD (collège 1 - Chambre de commerce et d'industrie régionale, CCIR),

? Commission 5 « Vie sociale, culture et citoyenneté » : M. Alain BARREAU (collège 2 - Confédération générale du travail - Force ouvrière, CGT-FO),

? Commission transverse A « Finances régionales » : Mme Tiphaine BICHOT (collège 1 - secteur numérique, Digital Aquitaine),

? Commission transverse B « Évaluation des politiques régionales » : M. Julien RUIZ (collège 2 - Confédération générale du travail, CGT),

? Commission transverse C « Coopérations inter-régionales, transfrontalières et internationales - Europe » : Mme Annick ALLARD (collège 3 - Union régionale des associations familiales, URAF),

? Commission transverse D « Communication, valorisation des travaux et liens avec les territoires » : M. Philippe DESPUJOLS (collège 2 - Union nationale des syndicats autonomes, UNSA),

? Section « Veille et prospective » : M. Jany ROUGER (coll. 3 - Mouvement associatif).

Emmanuelle Diaz

*Crédit Photo : Aqvi.fr*

*Publié sur [aqvi.fr](http://aqvi.fr) le 24/01/2018*

*[Url de cet article](#)*